

N/REF : 23/04/2026 12H22 C:265224 I:36996
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Jeudi 23/04/2026 a 12H22

SCI DU PORT

**14 RUE DES REMPARTS
38340 VOREPPE**

IMMEUBLE : SCI DU PORT
561 RUE DU PORT
38340 VOREPPE

St Martin-H, le 28 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 561 RUE DU PORT - VOREPPE * MME MARTIN 06 87 16 90 09

MOTIF : INTERVENIR POUR 2 POMPES DANS LE COULOIR DU BATIMENT AU LOCAL
TECHNIQUE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 24/04/2026 A 13H30
POMPAGE NETTOYAGE HYDRAULIQUE DU POSTE DE RELEVAGE
REMISE EN SERVICE DES POMPES
ENLEVEMENT DE 100 L DE MATIERES

CONTROLE ELECTRIQUE :
DÉMONTAGE DES CLAPETS
PAS D'ANOMALIE
LE PROBLEME VIENT DE LA SONDE QUI N 'A PAS ARRETÉ LES POMPES
ELLES ONT PRIS L'AIR ET ELLES NE SE RÉAMORCENT PAS TOUTE SEULE
RÉAMORÇAGE DES POMPES
CONTRÔLE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE, EN RAJOUTANT DE L'EAU POUR
VERIFICATION
BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION,
SI LE PROBLEME PERSISTE PREVOIR LE REMPLACEMENT DU DÉCLENCHEMENT DE LA
POMPE.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Pompage nettoyage Poste de Relevage	1	250,00	375,00
1,00	Contrôle Electrique du Poste de Relevage	2	228,99	228,99
TOTAL H.T.				603,99
T.V.A. a 10,00%				60,39
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>664,38</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN